

3 questions à..... DOMINIQUE FINET, arbitre du DFFC

1) Devenir arbitre de football, était-ce une vocation ? Quelles sont les formations nécessaires ?

Je ne peux pas dire pour moi que ceci est une vocation dans la mesure que j'ai commencé l'arbitrage très tard et ce à mon grand regret. On ne devient pas arbitre par hasard : des formations approfondies sont nécessaires pour bien connaître les lois du jeu (il y en a 17 en tout). Nous sommes contrôlés et nous avons des examens chaque année, en théorie et en pratique.

De plus, je m'investis davantage aujourd'hui pour m'occuper des 2 jeunes arbitres que sont Julien et Rémi (stagiaire), afin de bien les encadrer. Ils ont tout à fait le profil pour devenir de bons arbitres et il est certain que beaucoup de clubs peuvent nous envier car avec 3 arbitres au sein du DFFC, nous avons un statut de l'arbitrage de D.H.R.

Avoir un arbitre officiel est nécessaire dans un club. En effet, cela lui permet de pouvoir jouer la montée et d'avoir la possibilité de 6 mutations et même 1 supplémentaire si nous dépassons le quota d'arbitre par rapport aux statuts de l'arbitrage.

2) Quel niveau de match peux-tu arbitrer ? Y a-t-il des évolutions de carrière possible ?

Moi, à mon niveau et à mon âge, qui est très important, je peux arbitrer en D1 (division départementale) et D2 en tant qu'arbitre central mais également quelques matchs « difficiles » en D3. Je suis également assistant 1 (arbitre de touche) en PL, PH, DHR. Le rôle de l'assistant 1 est très important. Il a un rôle majeur auprès de l'arbitre central, il note tous les cartons, les remplaçants et, en cas d'absence ou de blessure de l'arbitre central, je le remplace au centre.

J'arbitre également les sourds et muets en championnat de France et en coupe de France. Mon plus beau souvenir est une demi-finale, Orléans – Marseille, il y a 2 ans. De temps en temps, le district fait également appel à moi pour le sport adapté.

A 48 ans, je n'aurai plus d'évolution de carrière car je suis arrivé tardivement à l'arbitrage. Par contre, en ce qui concerne Julien, 15 ans, et Rémi, 18 ans, ceux-ci ont une belle évolution de carrière potentielle, mais il ne faut pas brûler les étapes. Ils peuvent monter très, très vite comme ils peuvent très bien redescendre de niveau : « c'est comme un championnat ». Julien sera un jeune arbitre district (département) d'ici la fin de l'année 2010 et en 2011 le district devrait le sélectionner comme étant candidat jeune arbitre ligue (Région Centre). Entre temps, il subira de nombreux contrôles : il faut donc beaucoup travailler « courage, persévérance, théorie, pratique, et surtout ne pas se décourager ».

Rémi, quant à lui, est, à ce jour, candidat jeune arbitre district : « il a tout pour réussir ».

3) Quelles satisfactions t'apportent cette fonction ? Certains matchs sont-ils difficiles à arbitrer ?

Cette fonction ne m'apporte que du bonheur. J'ai le plaisir d'être sur un terrain, de rencontrer des gens de diverses cultures et surtout de raconter mes matchs, le dimanche soir, à tous mes amis du club.

Oui, bien entendu, nous avons des matchs de plus en plus difficiles à arbitrer, compte tenu de « l'imbécillités » de certains joueurs et spectateurs. De plus s'ajoutent des menaces, à la limite de la violence : il faut donc rester très calme.

Aujourd'hui, la loi nous protège bien. Nous faisons partis d'une mission de service public « comme un agent de police ». Une convention a été signée récemment entre l'UNAF centre et le procureur de la République. Sachant

que les peines peuvent être très lourdes (en cas d'insultes voir de coups sur les arbitres). Après tout dépend des faits commis, il peut même y avoir comparution immédiate !